

LE PETIT PERONNAIS

Édition *PRINTEMPS*



Sommaire



HORAIRES

Lundi	8h00 à 12h00	13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h00	13h30 à 18h30
Mercredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Judi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Vendredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30



COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1 Place Saint-Antoine

01630 Péron

Téléphone 04 50 56 31 08

Fax 04 50 56 37 46

accueil@mairieperon.fr

Courriels des services

Urbanisme

urbanisme@mairieperon.fr

État-civil, cimetière, voirie, logement

etatcivil@mairieperon.fr

Secrétariat C.C.A.S

finance@mairieperon.fr

Gestion et facturation de la cantine

cantine@mairieperon.fr

Communication

communication@mairieperon.fr



PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous :

Christian ARMAND,	Maire
Dominique BLANC,	Adjointe
Bernard LEVRIER,	Adjoint
Martine GOLAY-RAMEL,	Adjointe
Jeremy BLANC,	Délégué urbanisme

P. 2	Sommaire
P. 3	Edito
	À la une
P. 4 - 5	Rencontre avec M. le Maire
	La Mairie vous informe
P. 6	Carnet communal
P. 7	À savoir
P. 8 - 10	Délibérations des conseils municipaux
P. 11	Urbanisme
P. 12	Voirie
P. 13	Quelques rappels
	Vivre à Péron
P. 14	Au printemps
P. 15	Scolaire
P. 16 - 17	Jeunesse
P. 18 - 24	Associations
	Informations
P. 25	Concours photos
P. 26	Contacts utiles
P. 27	Le calendrier 2021

Scannez et rejoignez nous sur Facebook !



facebook.com/mairieperon





La Commission Communication Mairie de Péron

Comme l'a précisé M. le Maire dans l'édition précédente, nous avons convenu ensemble de limiter la place pour son préambule à cette page.

Néanmoins, en lisant son dernier édito, nous avons senti qu'il avait envie de nous en dire plus, de nous "parler plus en profondeur". C'est pourquoi, pour cette 95^{ème} édition, nous lui avons laissé une place de choix : la Une. L'occasion était belle, pour nous, de profiter de cet espace laissé libre, pour vous parler de notre équipe, de notre commission, et plus globalement, de la communication au sein de notre commune, Péron.

Il y a environ 6 mois, quand le nouveau conseil municipal s'est mis en place, nous sommes 6 (3 femmes et 3 hommes) à avoir fait de la communication, un thème important de notre mission d'élus. Notre commission était donc lancée!

Rapidement, et dans la continuité de ce qui a été fait dans les précédents mandats, 3 axes majeurs ont été définis, avec en priorité :

- Le relooking du Petit Péronnais avec un contenu élargi.
- La reprise de la page Facebook de la Mairie.
- La refonte du site internet de la commune.

Pour les 2 premiers, nous avons déjà bien avancé et nous espérons que vous avez apprécié les nouveautés et autres informations partagées.

Pour le dernier, le site, nous allons prochainement nous mettre au travail. D'autres idées ou projets sont dans les tiroirs ou déjà en préparation, nous ne manquerons pas de revenir vous en parler.

En reprenant la commission communication, nous avons pris l'engagement de continuer à faire vivre ce que nos prédécesseurs ont mis en place, à donner encore plus de visibilité à Péron, à donner de la transparence sur les projets de l'équipe communale mais, surtout, à être un acteur du dynamisme local, déjà bien présent au travers des différentes associations péronnaises. Nous sommes donc à votre disposition pour échanger et discuter. Alors, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous écrire!

La Commission Communication



Petit Péronnais (PP) : Monsieur Armand, vous qui aviez annoncé tout arrêter lors de vos vœux en début 2020, pourquoi avoir pris, en plus du mandat de maire, un poste de vice-président à la CAPG ?

Christian Armand (C.A) : Je ne m'attarderai pas sur les raisons qui m'ont fait me représenter, car tout le monde, ou presque, les connaissent. Je voulais que Péron reste Péron, et pour cela, il fallait que quelqu'un se présente aux élections municipales.

J'ai mal vécu mes six dernières années communautaires, peu de choses ont été faites dans ce dernier mandat. Ce fut donc une décision très intuitive. Il ne faut pas seulement se plaindre, mais il faut y aller, agir... Le fait aussi qu'il y ait un nouveau président, une nouvelle équipe, ça changeait la donne. Il y a plus de relations, donc plus d'affinités. Et c'est un poste plus axé sur la partie technique, et non pas sur la politique. Je l'ai donc accepté. Cependant, je ne pensais pas avoir en plus le rôle de vice-président du SIDEFAGE, même si cela est finalement logique que le vice-président de la communauté de communes en charge des déchets devienne vice-président du SIDEFAGE.

PP : Ne manquez-vous pas de temps pour tout faire ?

C.A : On ne va pas se mentir, cela prend un temps fou ! Au départ, on ne me l'avait pas vendu comme ça. Le SIDEFAGE m'occupe actuellement beaucoup car prochainement, les $\frac{3}{4}$ de l'usine d'incinération vont être démolis pour installer un nouveau traitement des fumées encore plus performant. Nous travaillons donc activement sur ce dossier. Mais c'est très intéressant. Au niveau de mon rôle de maire, un nouveau conseil s'est mis en place avec de nouveaux élus, il faut donc que tout le monde prenne ses marques. C'est une organisation à trouver. Et surtout, l'aspect administratif se complique de plus en plus. Péron n'étant pas une grosse commune, il est plus difficile financièrement d'avoir les moyens d'être plus structuré. A ce jour, il faudrait certainement plus d'employés pour être encore plus efficace. Il nous est demandé de toujours faire plus, mais avec moins de moyen. A mes yeux, l'administration s'apparente à un millefeuille avec beaucoup, beaucoup de tranches (mais avec moins de saveur...). On peut penser que le maire a tous les pouvoirs sur sa commune, mais pas du tout ! Nous sommes régis par des lois, des décrets européens, nationaux, régionaux, départementaux et aussi intercommunaux. Nous ne faisons pas ce que nous voulons et tout prend énormément de temps.

PP : Quel est votre point de vue sur la situation actuelle ?

C.A : Je n'ai pas d'idées préconçues sur le sujet, mais une chose est sûre, je n'aimerais pas être à la place du gouvernement. Je pense qu'on commencera à voir le bout du tunnel quand tout le monde sera vacciné, ce qui visiblement, n'est pas pour tout de suite... Je ressens une certaine impatience. Quelques personnes partent très vite dans les watts (pas besoin du coronavirus pour certains), mais on sent bien que la situation se tend. Comme beaucoup, je ne comprends pas tout. Si j'admets que l'on ne peut pas aller au restaurant car il faut enlever le masque, pourquoi interdire d'aller au cinéma ou au théâtre ? A titre personnel, je ne le vis pas trop mal, mais je me rends compte que nous ne sommes pas grand-chose sur cette terre. Je suis surpris de voir avec quelle facilité la machine s'enraye à cause de ce satané micro-virus. Peut-être que cela nous rendra plus modeste, bien que j'émette encore des doutes à ce sujet. En revanche, je suis inquiet de la situation économique à venir. Si la perfusion financière s'arrête et qu'il faut payer la note, ça fera mal. Certaines entreprises ont su profiter du système et ne rembourseront pas. Il faut vraiment espérer que la situation sanitaire s'améliore au cours de cette année, autrement ce sera compliqué.

PP : Quelle est votre vision sur les 5 ans à venir ?

C.A : Pour tout vous dire, je n'en sais rien ! Tout dépend de la situation sanitaire actuelle. J'espère sincèrement revenir à des temps meilleurs. Je garde espoir que cette crise nous rende plus sage collectivement, que nous nous en servions comme une leçon et que les mauvaises habitudes ne reviennent pas de plus belle.

Je suis surpris que les projets d'urbanisme continuent de fleurir et qu'il n'y ait pour le moment aucun ralentissement. Si Genève réussit à tenir économiquement, la population continuera à évoluer. Il n'y aura pas de gros chamboulement dans notre commune. Mais, il est très probable que nous connaissions un contre-coup l'année prochaine. Si tel est le cas, la commune s'adaptera et se mettra au ralenti. L'aspect écologique me fait un peu peur. Si je garde espoir que nos jeunes nous sortent une agriculture plus évoluée et meilleure pour la terre, je crains que les bonnes idées de changement venant de la base soient récupérées par les groupes politiques de tout bord à des fins négatives et purement politiques. Pour finir, s'il faut trouver un avantage à ce contexte sanitaire très particulier, ce serait le télétravail. Nous avons su nous adapter et évoluer dans le bon sens.

PP : Vous qui aimez le contact humain, quel a été votre ressenti lors de la dernière cérémonie des vœux ?

C.A : Alors ce n'est pas ce que j'ai préféré ! C'était très particulier mais adapté à la situation. Il fallait réaliser une vidéo de 5 minutes maximum pour que les gens aient envie de la regarder. Heureusement, j'avais une équipe dotée d'une technique performante. Dans ce contexte, c'était la meilleure façon de communiquer. Il est regrettable que ces vœux ne se soient pas soldés par le verre de l'amitié comme nous en avons l'habitude.

Christian Armand en quelques chiffres

Date du 1er mandat : Juin 1995

Nombre de mandats : 5

Nombre de conseillers : 91, dont 1 seul présent depuis le départ, M. Lévrier Bernard.

Nombre de fonctions pendant ces mandats : 5 (adjoint - Maire - Président du SIVOS - Vice-président CAPG - Vice-président SIDEFAGE)

Pour l'anecdote, moi qui ai pour habitude de ne jamais être en avance dans l'élaboration de mon discours, je suis en général un peu tendu les jours précédents la cérémonie des vœux du jeudi soir. C'est bien la première année où je passe un mercredi tranquille. Malgré tout, je ne souhaite pas revivre cela en 2022 et j'espère vraiment tous vous retrouver pour une cérémonie « normale ».

PP : Quel est votre meilleur souvenir en tant que maire pendant ces 25 dernières années ? Et le pire ?

C.A : Je vais commencer par le pire car c'est ce qui m'a le plus marqué. J'ai dû aller constater le décès d'une personne par suicide. J'ai également dû prévenir une dame que son mari était décédé sur un chantier. Auparavant, cela faisait partie des fonctions du maire. Maintenant, ce sont les gendarmes qui s'en occupent et c'est bien mieux ainsi, car nous ne sommes pas formés pour cela. C'est difficile de trouver les mots pour annoncer ce genre de nouvelles. Le souvenir le plus désagréable et agaçant, ce fut le jour où mes collègues du Sud Gessien ont voté contre l'aménagement commercial d'Intermarché. A la suite de cela, j'ai dû monter défendre ce dossier à Paris, ce qui m'amène à un de mes bons souvenirs en tant que maire, avoir eu gain de cause dans cette affaire et voir se construire Intermarché. L'acceptation et la réalisation du collège à Péron reste également comme l'un de mes meilleurs souvenirs. C'est un moment fort dans la vie d'une commune.

PP : Vous êtes à la retraite, allez-vous vous arrêter de travailler un jour ?

C.A : Mais ce n'est pas du travail pour moi ! Je gère mes allers venues comme je le souhaite. Alors oui, bien sûr, quand j'ouvre mes volets le matin et que je vois un temps magnifique, je me demande ce que je suis retourné faire dans cette « galère » ! Mais ce n'est quand même pas le baignoire. Et les jours de mauvais temps, je suis bien content d'être à la mairie. Par contre, il est certain que c'est mon dernier mandat ! J'ai bien compris qu'il ne faut jamais dire jamais, mais non, cette fois c'est un vrai non. Si je l'avais su avant, j'aurais préparé différemment ma relève. Aujourd'hui, Péron n'est plus un village, mais n'a pas la taille d'une petite ville non plus. Pour assurer le rôle de maire, il ne faut pas avoir une activité professionnelle à temps complet. Il n'est plus possible de passer tôt le matin ou tard le soir comme cela se faisait avant. L'idéal est de travailler à mi-temps en parallèle de son rôle de maire. Plus la commune est structurée, plus cela dégage du temps. A ce jour, nous avons un directeur des services techniques, les élus sont là pour prendre des décisions. Il faut aussi faire confiance à son personnel communal et à ses adjoints. Donc je lance une information officielle, si cela peut susciter des vocations, **je prépare la suite !**

LA MAIRIE VOUS INFORME

Carnet communal

Tous nos vœux de bonheur

Elena VERSCHUEREN,	née le 08 décembre
Roman KERBOUCHE,	né le 14 décembre
Rosie CIANCIA,	née le 05 janvier
Santiago DA SILVA FERREIRA,	né le 08 janvier
Anton GALLET,	né le 1er février
Hugo NEVORET,	né le 24 février
Angela IVALDI SUBIRON,	née le 1er mars
Lucien FERROLLET STEBLER,	né le 04 mars
Benoit DENUZIERE,	né le 05 mars



Toutes nos félicitations aux mariés

Orlane CHARVET et El Mehdi AGAD,	le 19 décembre
Laurine SEGONNE et Lorenzo SETTE,	le 06 février



Nous n'oublions pas ceux qui nous ont quittés

Jean-Louis MOREILLON,	le 04 janvier
Michel VALAT,	le 04 janvier
Reine DESMARIS,	le 04 mars



Élections



Les Élections Départementales et Régionales sont organisées concomitamment. Le 1^{er} tour aura lieu le dimanche 13 juin 2021 et le 2^{ème} tour le 20 juin 2021. Les deux élections auront lieu à la Maison des Associations de 8h00 à 18h00.

Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...) vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr

Centre de soins immédiats du Pays de Gex

En fonction de l'état du patient, le SAMU (contacté le 15) choisit la solution de prise en charge la mieux adaptée <https://www.centredesoinsimmmediats.fr/>

Vaccination COVID-19

Centre de vaccination du Pays de Gex. Numéro consacré à la prise en charge des rendez-vous : 04 85 29 21 09

Recensement Militaire

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent **l'âge de 16 ans, soit pour ceux nés en avril, mai, juin 2005, venir avant le 30 juin 2021.**

Une fois recensé, vous pouvez créer votre compte sur le site majdc.fr pour tout échange avec le Centre du Service National et pour toute information sur la Journée Défense et Citoyenneté.

Demande de logement social

Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr.

Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

Avis aux nouveaux habitants

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de Mairie où vous serez les bienvenu(es).

En cas de départ de la commune

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

Demandes de cartes d'identité

Les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Autorisation de sortie du territoire

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet www.service-public.fr

Transport à la Demande

Auprès de la centrale de réservation : 0 800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

AVIS AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en Mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

LA MAIRIE VOUS INFORME

Conseils municipaux

DECEMBRE

DELIBERATIONS

- Budget communal - Décision modificative N2
- Location des commerces communaux annulation loyer
- Renouvellement de la commission des impôts directs
- Réglementation de la réserve naturelle, autorisation de création d'un goya et d'une piste d'alpage du Gralet
- CAF convention territoriale globale de pays de Gex Agglo
- Familles rurales avenant N3 convention de partenariat
- Rythmes scolaires dérogation semaine de 4 jours
- Office National des forêts - coupes de bois inscription à l'état d'assiette
- Assurance du personnel communal compensation rémunérations, signature du contrat avec Gras Savoye



POINTS DIVERS

Ecole-Cantine-Collège

- Point sur le service minimum pour la grève du 10 nov. 2020
- Compte-rendu du Conseil d'école du 17 nov. 2020
- Compte-rendu du Conseil d'administration au collège 5 nov. 2020 et 1 déc. 2020

VOIRIE

- Compte-rendu du 9 nov. 2020 avec le SIEA et la société Axione pour les travaux de fibre optique
- Compte-rendu du 20 nov. 2020 concernant la rue du Mail

BUDGET-FINANCES

- En caisse le 27 nov. 2020 : 998 710,18 €
- Réalisation du budget investissement du mois de novembre

NOUVELLE ECOLE

Point sur les travaux

AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Compte-rendu 4 nov. 2020

ALPAGES

Info sur la subvention départementale pour création du goya au Gralet

PERSONNEL ET FONCTIONNEMENT COMMUNAL

Point sur la mise en place du télétravail pour le personnel de mairie

CONTENTIEUX

Présentation des différents contentieux

COMPTES RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES

CCAS

Compte-rendu du 23 nov. 2020, mise en place de la commission et présentation du courrier envoyé aux personnes de plus de 65 ans.

URBANISME

----- Décisions favorables -----

Permis de construire

- Immobilière Européenne des Mousquetaires, construction d'une micro-crèche à Péron

----- Décisions défavorables -----

Permis de construire

- Sylvie VALLEE, régularisation des travaux suite à une DAACT
- Paul MILSON construction murs de soutènement et pose d'une clôture grillage

Présentation de la proposition de Villes et Villages pour l'achat des terrains communaux dans la zone du Grand Pré

COMMUNICATION

Facebook, Site internet, point sur le "Petit Péronnais"

ENVIRONNEMENT

- Sentier près de l'Etang : refaire la signalétique
- Jardins familiaux
- Partenariat avec le Sou des écoles et SIDEFAGE pour ramassage des déchets
- Projet la nuit est belle

COMPTES RENDUS COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CAPG

- Compte-rendu du 19 nov. 2020
- Finances du 18 nov. 2020
- Économie Tourisme Culture Innovation du 24 nov. 2020
- Aménagement du 16 nov. 2020
- Déplacement du 17 nov. 2020
- Cadre de vie du 30 nov. 2020

Présentation du rapport annuel 2019 du service GVD

REGIE DES EAUX GESSIENNES

- Compte-rendu du 6 nov. 2020
- Raccordement en eau potable de Challex sur la captage de Pougny via la route de Lyon, Barraty et les Bois de Ban
- Présentation des rapports annuels 2019 pour l'eau potable, l'assainissement collectif et individuel.

ECOPONT

Compte-rendu du 18 nov. 2020 avec le Conseil Départemental

PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-JURA

Présentation du rapport annuel 2019

SIDEFAGE

Présentation du rapport annuel 2019

COURRIER

De Mme Ginette PELLOUX suite à une demande de retirer une bâche occultante.

JANVIER

DELIBERATIONS

CAPG modification des statuts au titre des politiques environnementales dans le cadre de la compétence facultative en matière de création et d'exploitation de réseaux de chaleur ou de froid ✓

POINTS DIVERS

COLLEGE

Compte-rendu du 3 déc. 2020 concernant l'extension du collège

VOIRIE

- Compte-rendu du 9 déc. 2020
- Requalification de la Rue du Mail
- Réhabilitation du réseau des fontaines de Logras
- Projet sur la voie verte
- Travaux d'eaux usées route de Lyon
- Point sur la négociation suite aux appels d'offres pour la rénovation de la rue du Mail

BUDGET - FINANCES

- En caisse le 11 jan. 2021 : 942 913,05 €
- Réalisation du budget investissement du mois de décembre 2020

NOUVELLE ECOLE

Point sur les travaux

PERSONNEL ET FONCTIONNEMENT COMMUNAL

Prise de poste en ce début d'année :

- M. Frédéric LANGE à la voirie,
- Mme Cathy GRENARD au ménage,
- Mme Alexandra MATHIS au restaurant scolaire

Information sur la recherche de personnel pour le restaurant scolaire

CENTRE DE LOISIRS CLSH

Compte-rendu du 5 jan. 2021 avec le directeur du centre

COVID

- Compte-rendu de la réunion du 21/12/2020 avec M. Franck GUILLON gérant de l'Auberge pour une demande de suspension du loyer
- Information sur la fermeture du Gralet concernant les réservations

BATIMENTS

Centre de loisirs : avenant de la CAF pour la prolongation du délai de versement du solde de la subvention

COMPTE RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

----- Décisions favorables -----

Permis de construire

- Aydin CALIS et Zuhale EROGLU, construction de 2 logements ✓

- M'Hammed LABIAD, modification d'un permis en cours ✓
- Immobilière Européenne des Mousquetaires. Construction d'une micro-crèche à Péron ✓

Permis d'aménager

- Le Belvédère transfert de permis ✓

Déclaration de travaux

- Peter BAELE, construction d'une pergola en bois ✓
- Véronique NAZICAL, création d'un vélux ✓

----- Décisions sans suite -----

- Didier LECOMTE, construction d'une piscine

ZONE du Grand Pré

Compte-rendu de la réunion du 09/12/2020 avec Villes et Villages pour la présentation du volet paysager de la zone du Grand Pré

ZONE Trez le Château

Compte-rendu du 11 jan. 2021 : des problèmes d'interprétation existant entre le promoteur et la CAPG

COMMUNICATION

Compte-rendu des diverses réunions

ENVIRONNEMENT

Compte-rendu des diverses réunions

SENSIBILISATION AUX HANDICAPS – SANTE

Compte-rendu des diverses réunions

BATIMENTS

Compte-rendu du 9 déc. 2020

COMPTE RENDUS COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CAPG compte-rendu du 17 déc. 2020

- Environnement
- ETIC
- Aménagement
- Déplacement
- Santé - Solidarité

CONSEIL INTERCOMMUNAUTAIRE DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE compte-rendu du 04 jan. 2021 concernant l'extension de la zone de Pré Munny

ECOPONT

Relevé des passages

PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-JURA

Compte-rendu du 5 déc. 2020

SIEA

Compte-rendu du 18 déc. 2020 sur la mise en place de la fibre

SIVOS

Compte-rendu du 22 déc. 2020

LA MAIRIE VOUS INFORME

Conseils municipaux

FEVRIER

DELIBERATIONS

- Finances— Auberge communale—suspension d'une partie de loyer pendant la période COVID-19
- Urbanisme - Constitution d'un droit de servitude parcelle C2133
- Modification du tableau des emplois permanents avancements grades
- CAPG - Service droit des sols - Dispositifs publicitaires - RLPI - Avenant à la convention d'adhésion au service communautaire en charge de l'application du droit des sols

POINTS DIVERS

VOIRIE

Compte-rendu du 27 jan. 2021

BUDGET- FINANCES

- En caisse le 29 jan. 2021 : 919 174,22 €.
- Réalisation du budget investissement du mois de janvier 2021

NOUVELLE ECOLE

Point sur les travaux

ALPAGES

Compte-rendu du 27 jan. 2021 création d'un goya au Gralet

PERSONNEL ET FONCTIONNEMENT COMMUNAL

Prise de fonction au restaurant scolaire

- Mme Nadège BOIS
- M. Boujino BAUMGARTEN

COVID

- Point sur le virus à l'école
- Achat d'un purificateur d'air pour le restaurant scolaire

BATIMENTS

- Maison des Associations
- Compte-rendu du 15 jan. 2021

INFORMATION SUR LES DELEGATIONS PRISES PAR M. LE MAIRE

Convention de partenariat « Label écoles numériques 2020 »

COMPTES RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

----- Décisions favorables -----

Permis de construire

- Barbara MC CALLIN, Péron, modification d'un permis en cours
- Aydin CALIS & Zuhul EROGLU, Péron, modification d'un permis en cours
- EARL EQUITANNAZ modification d'un permis en cours

Déclaration préalable

- Théo VAURS, Péron, construction d'une piscine enterrée

----- Décisions défavorables -----

Déclaration préalable

- Gwenael JAN, Feigères, construction d'un mur et remblaiement

----- Décisions irrecevables -----

Déclaration préalable

- Charles LELAIZANT, Péron, division parcellaire pour la création de 3 lots à bâtir

----- Arrêté portant retrait d'un accord tacite et s'opposant à la déclaration préalable -----

Déclarations Préalables

- Valérie MAGGINI, construction d'un abri ouvert
- Ercan BUDUN, Construction d'un auvent

Courrier de la Sté DMG immobilier pour demander le retrait du PC du kart indoor.

COMMUNICATION

Compte-rendu des diverses réunions

ENVIRONNEMENT

Compte-rendu des diverses réunions

SENSIBILISATION AUX HANDICAPS – SANTE

Compte-rendu des diverses réunions

DIGITAL

Inventaire de l'existant par MBI

BATIMENTS

Compte-rendu du 28 jan. 2021

SCOLAIRE -PERISCOLAIRE - JEUNESSE

Compte-rendu du 1 fév. 2021 cahier des charges pour le centre de loisirs

COMPTES RENDUS COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CAPG Compte-rendu du 28 jan. 2021

- ETIC
- Aménagement
- Cadre de vie

ECOPONT

Relevé du mois de jan. 2021

COURRIER

- Mme Ginette PELLOUX sur la non livraison de son colis de Noël
- MM DUMARET, PRODON et DURANT contre retrait de plainte par M. le Maire concernant M. PERRARD
- Mme DEMENTHON pour sécurité route de Lyon, Logras

Comptes-rendus complets
sur www.mairie-peron.com

Projets et documents d'urbanisme

Projets non soumis à demande d'autorisation

- ◆ Création de surface inférieure à 5 m²
- ◆ Piscine ou bassin inférieure à 10 m²
- ◆ Installations temporaires de moins de 3 mois ou inférieures à 15 jours si dans les abords d'un monument historique
- ◆ Installations temporaires nécessaires au bon fonctionnement d'un chantier.

Projet soumis à déclaration préalable (cerfa n°13404)

- ◆ Création dont la surface de plancher n'excède pas 5 m² et/ou l'emprise au sol est inférieure à 20 m²
- ◆ Modification d'aspect extérieur d'un bâtiment sans changement de destination
- ◆ Piscine non couverte dont la surface est comprise entre 10 m² et 100 m²
- ◆ Réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes (cerfa n°13703)
- ◆ Murs autres qu'une clôture dans les abords d'un monument historique ou dont la hauteur est supérieure ou égale à 2m, hors espace protégé
- ◆ Changement de destination d'un bâtiment sans modification des structures porteuses ou des façades
- ◆ Division d'un terrain sans création de voie, d'espace ou d'équipement commun et hors abords de monument historique ou site patrimonial remarquable (cerfa n°13702)

Projet soumis à permis de construire pour une maison individuelle (cerfa n°13406)

- ◆ Construction d'une habitation d'une surface plancher et/ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m²
- ◆ Piscine couverte dont la couverture est supérieure à 1,80 m de hauteur
- ◆ Changement de destination d'un bâtiment pour habitation avec modification des structures porteuses ou des façades

Projet soumis à permis d'aménager et de construire (cerfa n°13409)

- ◆ Construction supérieure à 20 m² de surface de plancher et/ou d'emprise au sol autre qu'une maison individuelle
- ◆ Changement de destination d'un bâtiment autre que pour habitation avec modification des structures porteuses ou des façades
- ◆ Bâtiment agricole
- ◆ Établissement Receptif du Public (ERP)
- ◆ Logement collectif
- ◆ Lotissement
- ◆ Bâtiments industriels, artisanaux, commerciaux



Projet soumis à permis de démolir (cerfa n°13405)

- ◆ Démolition totale ou partielle : bâtiment protégé dans un secteur avec permis de démolir institué, périmètre d'un site patrimonial remarquable ou aux abords d'un monument historique.
- ◆ Démolition dépendant d'un projet de construction ou d'aménagement : le formulaire de demande de permis de construire ou d'aménager permet également de demander l'autorisation de démolir.

Les certificats d'urbanisme (cerfa n°13410*05)

- ◆ Le certificat d'urbanisme d'information (CUa) informe sur les règles applicables à un terrain donné. Stabilité de l'ensemble des renseignements fournis, pendant 18 mois à compter de sa délivrance.
- ◆ Le certificat d'urbanisme opérationnel (CUb) indique si un projet est réalisable. Stabilité de l'ensemble des renseignements fournis, pendant 18 mois à compter de sa délivrance, sous réserve de la mention du sursis à statuer.

LA MAIRIE VOUS INFORME

Voirie

Présentation du nouveau responsable Centre Technique Municipal

Depuis quelques semaines, vous avez peut-être eu l'occasion de le croiser dans les rues de Péron... Fraîchement débarqué avec la mission de reprendre la responsabilité des services techniques, nous voulions lui laisser une place dans cette édition du Petit Péronnais afin qu'il nous parle de lui.



Je me présente Frédéric LANGE, j'habite à Valleiry je suis pacsé et père de 2 enfants de 6 et 3 ans.

Je suis paysagiste élagueur de métier diplômé du Lycée professionnel agricole de Contamine sur Arve. J'ai été chef d'entreprise pendant plusieurs années au sein de mon entreprise de paysagiste.

J'ai ensuite été Responsable des espaces verts de la commune de Feigères ; Responsable des ateliers municipaux de la commune de Valleiry et enfin agent de voirie à Thoiry.

Je suis fier de prendre le poste de Responsable du service technique à la Commune de Péron et je suis sûr que je répondrai à l'exigence des habitants.

Pour toute demande ou renseignement, je suis joignable au 06 16 51 73 03
Et par mail : servicetechnique@mairieperon.fr

Quelques informations concernant les travaux...

Réhabilitation des eaux usées, potables et pluviales : le chantier se poursuit Route de Lyon, ce qui rend la circulation encore difficile.

Reprise de voirie à la Route de Pogny : suite à ces travaux, cette route sera fermée depuis le carrefour de la Route de Lyon pendant 3 jours (dates non-connues).

Étude de géologie de terrain : une étude est en cours concernant des affaissements de terrain anormaux (sans gravité) dans le secteur Champ-Fontaine.

Projet de requalification du carrefour Route de Lyon et Rue du Mail : suite à la coordination entre la région, le département et le maître d'œuvre, la consolidation du marché d'appels d'offres va pouvoir débuter.

Projet de la Voie Verte : un état des lieux a été réalisé avec la SNCF. Cet état des lieux était le point dur et bloquant pour la poursuite du projet.

Jardins partagés : nous avons besoin de vous

Projet

Dans le cadre de son projet de création de jardins partagés dans notre commune et afin de vous proposer de nouveaux services, la Mairie est à la recherche d'un terrain à acheter ou louer.

Le terrain doit être accessible, bien entretenu, cultivable et en zone agricole ou protégée. Idéalement avec l'eau à proximité.

Si vous possédez ou connaissez un terrain pouvant répondre à ce besoin, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



C'est la saison : Pensez à tailler vos haies !

Les haies et les branches des arbres sur l'emprise des voies doivent être coupées à la diligence des propriétaires.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas la signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure et restée sans effet.

La commune vous remercie de votre travail et vous souhaite bon courage !

Plate-forme de compostage de déchets verts

Adresse :
Chemin Cornelly - Baraty
01630 PERON

Contact : 07 50 27 21 07

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
8h30 - 12h ; 13h30 - 17h

Quelques règles à respecter

L'usage des tondeuses ou autres engins à moteur est autorisé :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les feux de branchages, d'herbes et de feuilles
sont strictement interdits.

La destruction des espèces végétales nuisibles
est une obligation.

Pensez à la déchetterie ainsi qu'au compostage !

Infos

AMAP "Les Paniers de la Fontaine"

La 3ème saison repartira en avril/mai !

Consommez local et bio et soutenez l'agriculture paysanne en
adhérant à l'AMAP.

Tous les mardis, les paniers de légumes et fruits sont distri-
bués devant la boulangerie au centre de la commune.

Nous procédons également à des groupements d'achats pour
la viande, le vin et parfois d'autres produits.

Pour plus de renseignements : amapperon@gmail.com

ou rendez-vous sur notre page Facebook

"Les Paniers de la Fontaine"

Jacky le

TAXI

04 50 99 00 88

Jacques Chapelain

44 rue du Cercle Logras

01630 Péron

(Commune de rattachement Saint-Genis-Pouilly)

Portable : 06 33 41 45 79

Réservation en ligne :

taxis.chapelain@orange.fr

VIVRE À PÉRON

Au printemps





INFORMATIONS SÉCURITÉ

ZONE 30km/h, vitesse **obligatoire** aux abords de l'école et dans le village !



DANGER

- Déposer les enfants sur la route.
- S'arrêter sur le rond-point de l'entrée de l'école.
- S'arrêter sur les passages piétons ou au milieu des parkings



DANGER

Se garer en double file: pas de visibilité, gêne à la circulation.



DANGER

Aller à contre-sens et prendre le sens interdit: depuis la rentrée 2020, une seule sortie contourne l'école.



Incivisme

Se garer sur les places "handicapé"

POUR DÉPOSER MON ENFANT JE PEUX :

⇒ Utiliser l'arrêt minute

En m'avançant au maximum, je permets à deux autres voitures de déposer des enfants. *Le dépose minute n'est pas une zone de stationnement !*

⇒ Me garer sur une des **100 places disponibles** devant l'école

⇒ Choisir un des nombreux parkings **à moins de 5 mn à pied**



⇒ Prendre l'air sur le chemin de l'école en venant à pied... à vélo... en trottinette...



⇒ OU **organiser un pédibus dans mon quartier** (consultez www.tousapied.org et la Mairie)



⇒ Et si je n'ai vraiment pas le temps, je peux aussi: **m'arranger entre voisins pour faire du co-voiturage**

Nouveautés 2020



UNE ROUTE DE CONTOURNEMENT QUI PERMET UN ACCÈS PLUS FLUIDE AUX ÉCOLES

Un nouveau parking de 16 places derrière le city stade côté école maternelle



IME, Institut Médico-Éducatif



« Le saphir IME de Péron est ouvert depuis septembre 2019.

Nous sommes la classe des « grands », il y a 10 élèves qui ont entre 12 et 16 ans. Nous venons du pays de Gex et de Bellegarde. Certains d'entre nous dorment à l'internat.

Notre classe se trouve dans le collège de Péron « le Paruthiol ». Notre enseignante est Ludivine GIRERD et nous avons deux éducateurs Pierre MOLLARET et Céline HISTEL.

On aime bien faire des sorties en classe. Nous sommes en classe spécialisée car nous avons tous des handicaps mais nous sommes très différents avec nos propres capacités, la classe saphir nous permet d'avancer au rythme de chacun. »

Les élèves de l'IME/Collège

L'IME de Péron fait partie de l'association « Itinova », groupement sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, au service de la personne.

L'enfant est alors accompagné par une équipe pluridisciplinaire ce qui permet de mettre en œuvre un accompagnement individuel et de travailler en fonction des besoins spécifiques de chacun.



VIVRE À PÉRON

Jeunesse



Les mois passent et se ressemblent... Toujours pas de Vogues à l'horizon, pas de bals, de barathons, de défilés. Alors que dire ? Que pouvons nous vous raconter dans cette nouvelle édition du Petit Péronnais, auquel nous attachons tant d'importance ?

Et si nous reprenions les bases ensemble ! Pour ceux qui ne nous connaissent pas, ou peu.

Pour les curieux, les jeunes, les futurs, les parents, les anciens, les vieux de la vieille. Enfin bref... Pour vous !



L'équipe de la Jeunesse

Qui sommes-nous ?

La Jeunesse de Peron est une association composée de jeunes qui ont tous entre 16 et 25 ans. Elle regroupe des jeunes du village et ses hameaux. Notre but est d'organiser des événements afin de faire vivre notre village et pour que les jeunes puissent sortir et s'amuser proche de chez eux.

Plus qu'une association nous sommes une grande bande d'ami(e)s, une famille, avec qui on ne s'ennuie plus le week-end.

Que faisons-nous ?

Des événements, oui. Mais lesquels ? Pour les jeunes surtout, mais à vrai dire pour tout le monde. A travers nos événements ce sont toutes les générations qui se rencontrent, et c'est dans ces moments là que la magie opère. En 13 ans, nos manifestations n'ont cessé de grandir, grâce aux Gessiens qui ont su répondre présents chaque fois plus nombreux jusqu'à atteindre des chiffres de participation incroyable.

Janvier : La Vogue de la St Antoine. Où l'évolution et la tradition ont fait bon ménage ! Un bal le samedi soir puis un repas spectacle le dimanche midi dans la salle des fêtes. Un week-end de folie où les sourires sont notre meilleure récompense à l'heure de ranger le dimanche soir.

Mai : La foire de printemps. Sous le chapiteau, le départ du Barathon est lancé. Une marche festive où les participants rejoignent des « stands » pour se ravitailler en boisson et nourriture. Le soir, ils terminent la marche sous le chapiteau pour un repas musical endiablé et terminer la soirée lors d'un bal ouvert à tous. Les premières chaleurs de printemps ainsi que la collaboration entre diverses associations, notamment nos amis du comité des fêtes, font de cette journée un incontournable de notre répertoire.

Juillet : La Vogue de Logras. Le premier weekend de juillet rime avec Rioul. Les longues soirées d'été annoncent 3 jours de fêtes en continu sous le chapiteau au stade de Logras. Un premier bal le vendredi soir, un tournoi de pétanque le samedi après-midi, une soirée Feria avec paella géante le soir suivie d'un bal année 80 termine la journée et le dimanche s'enchaîne un défilé de chars d'associations, des jeux en folies et une soirée grillades musicale pour terminer le weekend. 3 jours non-stop où toutes les générations se croisent et profitent ensemble.



Vogue de Logras



Barathon

Novembre : Le bal d'hiver. Car si les jours sont plus courts et les journées plus moroses, nous nous efforçons de faire vibrer le village aux sons des nouveautés musicales et des classiques inconditionnels.

Décembre : L'apéro de Noël. Un événement certes plus petit, mais tout aussi important. L'occasion pour nous de discuter plus calmement avec vous, de remercier nos sponsors, de partager avec vous. Autour d'un vin chaud et de collations offertes, la place du village brille sous les guirlandes de notre Charnotzet.

En plus de nos manifestations propres à la Jeunesse, nous participons également chaque année à différents rendez-vous organisés par la Mairie. C'est avec plaisir que nous prêtons mains fortes à l'organisation du 14 juillet au stade de Logras au profit de CCAS mais aussi que nous aidons à distribuer les brioches aux habitants du village au profit de l'ADAPEI de St-Jean-de-Gonville.



Bal Salle Champ-Fontaine



Repas spectacle

Comment rentrer dans la Jeunesse ?

Il y a les conditions officielles, et puis les officieuses. Tout d'abord, il faut avoir entre 16 et 25 ans et habiter dans la commune. Ça ce sont les officielles. Pour le reste, la recette du « Jeune de Péron » est très simple. Il faut une grande dose d'amour pour la commune, c'est indéniable. Son histoire, ses habitants, son patrimoine et ses traditions. Ensuite, une bonne touche d'humour, mélangée à une pincée de raillerie et le tour est joué. Il ne manque plus qu'une bonne louche d'investissement et la recette est parfaite. Le reste vient une fois dedans.

Pour des infos, si l'aventure te tente, pour les parents et pour tous les autres, n'hésitez pas à nous écrire. On se fera un immense plaisir de vous répondre.

En attendant de pouvoir se retrouver dans l'un des événements cités ci-dessus, portez vous bien, prenez soin de vous et de vos proches et à bientôt...On espère !

La Jeunesse de Peron.

Pour nous contacter

Par mail à lajeunessedeperon@gmail.fr par téléphone/SMS au 07 81 98 13 09

VIVRE À PÉRON

Associations



En cette période de doute et d'incertitude, plutôt que de vous présenter nos futures hypothétiques manifestations, remontons un peu le temps...

Si nous devons choisir la manifestation incontournable de notre village, nous parlerions bien sûr de la fête du printemps. Le temps d'un week-end les voitures laissent leur place aux stands du vide-greniers dans les rues de Péron, et le village s'anime, au rythme du bal, du marché aux plantons et de toutes les autres activités proposées par les associations de la commune. Certains ont même pu voler à bord d'un hélicoptère !



Fête du printemps

Si nous devons choisir la manifestation la plus représentative de notre région, nous penserions sans nul doute à la montée du Gralet. Quel plaisir de parcourir les chemins de nos montagnes et de pouvoir ensuite se retrouver autour d'un verre et déguster un repas chaud, récompense de tous nos efforts !



Montée du Gralet

Si nous devons choisir la manifestation la plus prometteuse, c'est au rassemblement de voitures auquel nous pensons. C'est une fête qui n'a eu lieu qu'une seule fois en 2019, mais les passionnés de belles mécaniques ont répondu présents, nous avons pu admirer de très beaux véhicules. Nous avons une pensée toute particulière pour Guy, un passionné qui nous a quittés en 2020.

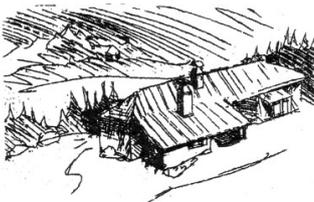


Rassemblement de voitures

Nous espérons vous retrouver très vite afin d'étoffer encore ce carnet de souvenirs du comité des fêtes.

A très bientôt

L'équipe du Comité des Fêtes de Péron



Chalet du Gralet 1450 m d'altitude
01630 Péron

AG3,

L'Association de Gestion du Gîte du Gralet

Si en 2020 la vie fut grandement compliquée par les restrictions imposées à cause de la pandémie, les activités de l'association n'en n'ont été que peu affectées.

Nous avons eu juste le temps de nous réunir le 11 mars chez Brigitte CARETTI, notre secrétaire, pour l'assemblée générale annuelle, et prendre un bon moment de convivialité à l'Auberge de la Fruitière. Le fourneau du refuge ne fonctionnant pas sans bois, les bûcherons ont passé quelques journées du côté du goya des Feux pour abattre, élaguer et transporter le précieux combustible au chalet, dans une ambiance « hors covid ». Les deux journées d'entretien programmées en juin et octobre se sont déroulées normalement.

Au Gralet, tu as l'impression d'être déconnecté de la réalité de la plaine. C'est peut-être la raison pour laquelle la fréquentation 2020 n'a jamais été aussi importante : 1154 réservations ! Si nous enlevons les annulations pour raisons diverses, il reste tout de même 1074 nuitées. Et nous le savons très bien, quelques centaines de randonneurs séjournent sans prévenir.

Les confinements du printemps et de l'automne n'ont pas arrêté certains irréductibles, dicit leurs messages dans le livre d'or. La fin de l'année, après les nouvelles dispositions du 15 décembre, ne fut pas une sinécure. C'était le flou administratif concernant les refuges non gardés. Que répondre aux nombreuses demandes de réservation de randonneurs venus de toutes parts ? Après un jeu de ping-pong entre M. le Maire et la Préfecture, finalement arbitré par le ministère, l'accès des lieux fut limité à six personnes par nuitée. Trop compliqué à gérer : depuis début 2021, le refuge est fermé administrativement par un arrêté municipal, arrêté visible sur notre site. En charge à la gendarmerie de Chézery de le faire appliquer. Un refuge non gardé ne pouvant être fermé à clef ; toute personne en difficulté doit pouvoir s'y réfugier. Car la randonnée sur les crêtes reste possible. Aujourd'hui, et ce jusqu'à nouvel avis, aucune attestation de réservation n'est accordée ...mais comme chacun le sait très bien : là-haut, pas vu, pas pris.

Maxime COLLET



Le Gralet (13 février 1984)



Le Gralet (17 février 2021)

Site internet

<http://www.gralet.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

VIVRE À PÉRON

Associations



Pressée



Vente de fruits

Le Verger Tiocan

Suite au départ de Pierre GUILLET, l'association du Verger Tiocan s'est tournée vers une gestion collégiale confiée à des piliers de la structure et conformément à ce que permet les statuts.

Après une saison 2020 en demi-teinte, 2021 est déjà perturbé mais l'entretien du verger est néanmoins assuré par une équipe de bénévoles motivés.

Le calendrier des manifestations est établi, les dates peuvent changer en fonction de la météo et des restrictions sanitaires. L'assemblée générale est d'ores et déjà repoussée à une date ultérieure.

Il faut bien vérifier sur le site du verger avant de se déplacer.

L'équipe du Verger Tiocan se réjouit de vous voir prochainement à l'une ou à l'autre de ces manifestations.

Christian DESMARIS

p/o de la gestion collégiale

Retrouvez le calendrier 2021 des manifestations directement sur le site du Verger Tiocan :

<https://www.verger-tiocan.mon-paysdegex.fr>

(rubrique : Agenda)



Cour de greffes

La Paroisse

Lancement de la campagne ressources 2021 : Denier de l'Eglise

www.don.belley-ars.fr ou lors de chaque messe.

A l'entrée de chaque église se trouve une information détaillée sur la façon de donner.

Pour assurer sa mission, annoncer l'Évangile à tous, l'Église catholique en France ne peut compter que sur la générosité des chrétiens. Contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, l'Église ne reçoit aucune subvention de l'État ou aide du Vatican.

Le Denier est la principale ressource de l'Église catholique en France : ces dons faits chaque année par les catholiques à leur diocèse est destinée à assurer la vie matérielle des prêtres.

Donner pour l'Église, c'est s'engager à ses côtés pour qu'elle ait les moyens d'accomplir sa mission.

Les sommes recueillies ont comme vocation première d'assurer la rémunération et la formation de toutes les personnes engagées au service de l'Église : les prêtres en activité ou à la retraite, les laïcs salariés en charge d'une mission pastorale ou d'une responsabilité administrative et les séminaristes.

Le don au denier permet à votre paroisse d'accueillir et d'accompagner tous ceux qui le souhaitent, à toutes les étapes de leur vie.

Merci pour votre soutien



Père Pierre-Yves MONNOYEUR Tél. : 06 86 43 19 44 - Courriel : pierreyves.monnoyeur@gmail.com

Site : <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/paroisses/thoiry>



Société Musicale de Péron-Saint Jean, la Bonne Humeur

L'année COVID, version 2021

C'est toujours le brouillard complet pour notre société. Le loto ? On n'en parle plus. Le concert de printemps à Péron programmé le weekend du 1^{er} mai ? Il faudrait un miracle pour qu'il ait lieu dans sa formule habituelle. Depuis le dernier confinement, les répétitions ont été annulées, et sans répétition, pas de programme à offrir. Maintenant, si le ciel venait à s'éclaircir dans les prochains mois, nous pourrions proposer une animation musicale plus facile à mettre en place, et en profiter pour présenter nos instruments aux scolaires par exemple. C'est une piste à étudier.

A l'école de musique, seuls les cours pour les jeunes élèves mineurs se font en présentiel avec leur professeur, avec un paramètre à ne pas négliger : le couvre-feu. Les examens de fin de cycle restent programmés en mai et juin par la FMA, mais risquent bien d'être repoussés à une date inconnue.

La Société Musicale, 40 ans d'activités (suite et fin)

Nous en étions restés en septembre 1980, après la constitution du bureau de la société. Vous l'avez deviné, André LEVRIER FERROLLET, le seul musicien d'expérience sera sollicité pour diriger la future fanfare. Avec Michel FORAY, professeur professionnel (solfège et cuivres), il fut l'un des piliers de l'école de musique.

Pour compléter l'équipe enseignante : René FABRE (Péron-saxophone), Michel BENOIT GONIN (St-Jean-Tambour), Louis PROST (Thoiry-trombone).

Partant avec des finances à zéro, la jeune société s'attachait à mettre en place les actions qui alimenteraient sa trésorerie, afin d'acquérir au plus vite le matériel instrumental nécessaire : vente de cartes de membres honoraires en octobre 1980, vogue de la Saint Antoine de Péron en janvier 1981. Les instruments de feu de la fanfare municipale de Péron furent récupérés pour être vendus aux enchères ; seuls, les contrebasses et un cornet reprurent du service. Il manquait 25000 Frs pour satisfaire le budget des 45515 Frs, coût de l'acquisition des seize instruments tant convoités ! Le bouclage fut fait grâce à l'exceptionnelle subvention municipale qui permit une première livraison en mai 1981 ; le reste arriva de manière échelonnée tout au long de l'année. Élèves et professeurs se mirent alors au travail, décidèrent de poursuivre les cours durant les vacances scolaires, y compris en juillet et août. En janvier 1982, un embryon de fanfare suffisamment important permettait de commencer les répétitions, en travaillant les deux marches qu'André proposait : La Bonne Humeur de Sacha DISTEL et le Cœur en Bandoulière des Compagnons de la Chanson. Il manquait quand même des musiciens aux postes stratégiques, batterie et gros cuivres particulièrement. C'est là que fut précieux le concours des musiciens de la Fanfare Municipale de Saint Jean.

Avec ces deux pièces, la jeune formation produisit son premier concert au festival de Challex de juin 1982. Il fallait aussi lui donner un nom, à cette fanfare. Parmi les cinq propositions sur le papier ; celle d'André fut adoptée à l'unanimité : la Bonne Humeur. Désormais la société était officiellement intitulée : « Société Musicale de Péron, la Bonne Humeur ».



Réception des premiers instruments en mai 1981

Fin des années 1980, Saint Jean représentait alors un fort pourcentage des effectifs. Et c'est tout naturellement que la fusion Péron-Saint Jean fut officialisée en ce mois de janvier 1991 et déclarée en sous-préfecture « Société Musicale de Péron-Saint Jean de Gonville, La Bonne Humeur ». Depuis 1998, elle est pilotée par Christian CAMP, ancien musicien de la Fanfare Municipale de Saint Jean. Et depuis 1998, la Bonne Humeur est dirigée par Virginie COLLET, professeure en Formation Musicale et Saxophone à l'École de Musique Intercommunale où elle débuta comme élève ... il y a fort longtemps.

Maxime COLLET



Poutouille 1446

Comme la pomme a son Verger, la fête à sa Jeunesse et le Gralet à l'AG3, la Poutouille a désormais elle aussi son association !

« Poutouille 1446 » est une nouvelle association qui a pour but la gestion et l'entretien courant du chalet d'alpage. Après la rénovation de son toit en 2014, il était temps d'apporter un petit vent frais sur les crêtes du Jura. Cette association est née de la volonté de 10 membres fondateurs multigénérationnels de pouvoir participer à la vie de la commune, de s'investir pour le patrimoine communal et d'apporter leur touche à ce lieu qui leur est cher.

Nous reviendrons vers vous plus tard pour vous exprimer nos actions et les rendez-vous qui seront pris avec vous dans l'année, mais vous pouvez déjà en connaître un peu plus en vous rendant sur le site internet « Poutouille 1446 ».

Nous sommes d'ores et déjà à la recherche de dons de matériel afin de renouveler celui du chalet comme un fourneau/cuisinière à bois, du matériel de cuisine type poêle ou casseroles. Si vous pensez avoir du matériel qui pourrait nous intéresser, merci de nous écrire à nous vous en serions très reconnaissant.

Nous souhaitons adresser un merci particulier à la Mairie de Péron qui nous a permis de débiter cette aventure et de la rendre possible.

Au plaisir de se croiser à 1446m d'altitude.

Les membres de Poutouille 1446



Infos et contact : association.poutouille1446@gmail.com

GEOCACHING

Le **géocaching** est un loisir qui consiste à utiliser le GPS et des indices pour rechercher des géocaches dans divers endroits à travers le monde.

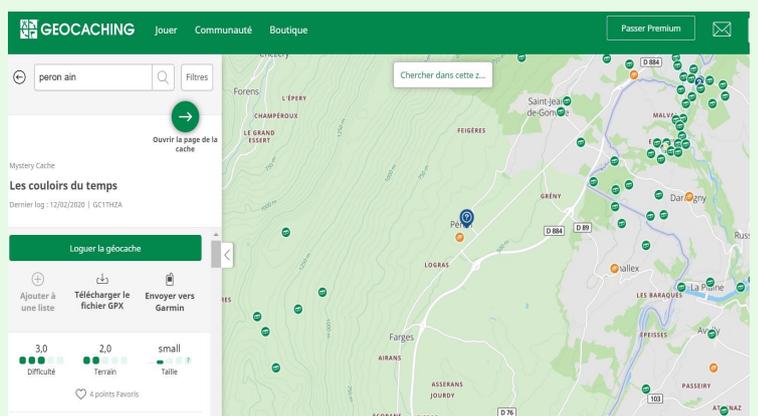
Le géocache est constitué d'une petite boîte étanche, comprenant un registre des visites et parfois un ou plusieurs « trésors », généralement des bibelots sans valeur.

3 étapes pour partir à l'aventure :

Créer un compte, trouver une géocache et partager.

Celle de Péron se nomme « **Les couloirs du temps** ». Il ne vous reste plus qu'à enfiler vos chaussures et c'est parti !

Rejoignez la plus grande chasse au trésor au monde à Péron !





La Constellation France

L'association La Constellation France est une association loi 1901 qui réunit des personnes partageant une même vision des relations entre individus et de la vie en société.

Ses membres agissent dans des domaines variés (santé, social, genre, environnement, gouvernance...) pour aider des personnes, groupes, associations, entreprises ou autres institutions à définir des actions durables basées en premier lieu sur les capacités locales. Ceci grâce à une méthodologie positive éprouvée dans de nombreuses situations. Nos activités sont essentiellement des formations, du coaching et de l'accompagnement des personnes et groupes. Nous animons également un réseau important de personnes désireuses de partager les leçons de leurs actions et d'apprendre de leurs pairs.



Formation des coaches à Genève

Bien que La Constellation France soit une jeune organisation sur le territoire, ses membres tirent leur expérience de plus de 15 années d'interventions dans les pays émergents et en Europe, Belgique, Pays-Bas notamment. Ceci à travers notre organisation « mère » établie en Belgique. En France, nos activités ont consisté, entre autres, à des formations individuelles de coach, un travail d'accompagnement d'une école Montessori dans le Valromey, une formation/accompagnement d'une mutuelle de santé en Bretagne, l'accompagnement d'un groupe d'habitants de Ferney-Voltaire pour la réalisation d'un habitat coopératif et écologique. Nous avons également travaillé avec un collectif d'associations dans le Briançonnais afin d'accroître la participation de leurs membres aux activités.

La Constellation France est à la disposition des institutions péronnaises, associations locales, Mairie et ses commissions et collectifs d'habitants pour mettre en place des actions concrètes visant à l'amélioration du vivre-ensemble.



Visite de terrain - accompagnement en Ouganda

Luc BARRIERE-CONSTANTIN

Personne contact

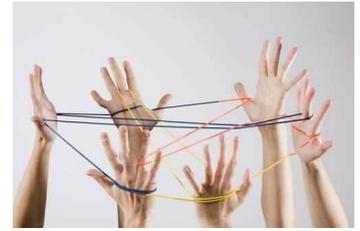
Dr Luc BARRIERE-CONSTANTIN
1000 route de Lyon
01630 Péron

Tel: 06 14 66 09 71
Email: luc.barriere8c@gmail.com

VIVRE À PÉRON

Associations

Péron Solidaire



L'association Péron Solidaire fête 1 an d'existence.

Elle est née dans le contexte de la première vague Covid en mars 2020 avec la mise en place d'une liste de bénévoles pour des courses durant le confinement et la mise en place d'un atelier de fabrication de masques respiratoires de catégorie 1 avec une filtration de 99% et lavables 10 fois (certification DGA - Direction Générale de l'Armement) En 2021, Péron Solidaire lance 4 actions avec l'aide de ses bénévoles :

Courses Solidaires qui s'adressent aux personnes isolées avec faible mobilité pour le transport des courses du commerce au domicile de la personne.

Gymnastique Solidaire : un cours de gymnastique pour les personnes de plus de 62 ans sur la base d'un programme médical reconnu et adaptable à la condition physique de chacun. Le cours permet l'augmentation de l'équilibre et la force musculaire et diminue les chutes de 40% en moyenne et la mortalité de 55% par an chez les participants par rapport aux non participants. Il sera enseigné par des bénévoles qui seront formés à ce programme.

Transport Solidaire : L'association Péron Solidaire tentera de répondre, selon les disponibilités de ses bénévoles, à des demandes de transport exceptionnelles.

Cadeaux Solidaires : activité lancée en Décembre 2020 pour partager entre les communes du Pays de Gex des jouets pour les familles défavorisées, mais aussi pour faire changer de jouets qui s'accumulent dans les placards de nos enfants. Cette activité a été une grande réussite.

Nous travaillons pour trouver d'autres moyens pour continuer cette activité toute l'année.

Nous reviendrons bientôt avec plus d'informations sur notre site : <https://www.peronsolidaire.fr/>

et sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/groups/607808333105074> .

Une partie des actions s'effectueront grâce à une action coordonnée avec la Mairie de Péron.



Dans le cadre du développement et de la mise en place de ses actions solidaires, Péron Solidaire lance un appel aux volontaires de notre commune. La solidarité est le ciment d'une communauté en temps de crise et l'action de chacun renforce la cohésion au sein d'une population déboussolée par la situation actuelle. Pour une action d'une heure par an ou un engagement du quotidien, chaque citoyen bénévole est un acteur important de cette solidarité. A toi le futur bénévole qui hésite par peur du poids de l'engagement ou qui pense qu'il y a assez de bénévoles, nous te proposons simplement de venir, sans engagement, à notre rencontre et tu décideras de la suite librement.

Nous comptons sur vous ! Contact : peron.solidaire@gmail.com



Tôt ou T'Arts à Péron Le mercredi 30 juin dès 18h30

1 soirée, 2 spectacles ...

19h – Défilé de Haute Culture – Cirque en rue (45 min)

20h30 – Cabaret de poche – Théâtre en cirque (45 min)

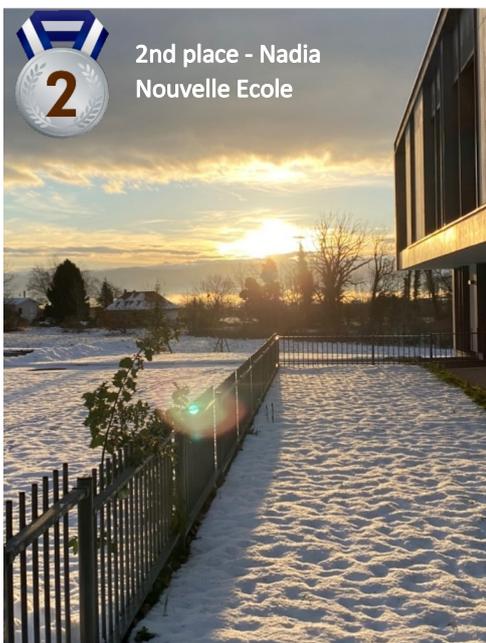


CSC 04.50.28.34.17 / secretariat@csclibellules.fr

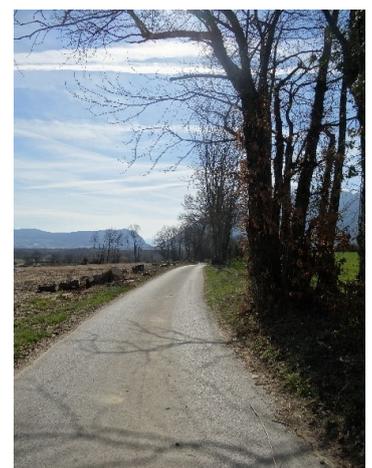
ZOOM ! Retrouvez tous les spectacles sur www.festivaltotoutarts.com

Un concours photo a été lancé sur la page Facebook de la Mairie de Péron.

Concours photo



Vous trouverez ici quelques-unes des photos envoyées par nos abonnés. La photo gagnante servira à la page d'accueil de la page Facebook. **Un grand merci aux photographes !**



Le calendrier 2021

Date	Association	Manifestation	Lieu
AVRIL 2021			
Mercredi 7 avril	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Samedi 17 avril	Boules	Concours et repas	Complexe Municipal
Dimanche 18 avril	Verger Tiocan	Loto	Maison des Associations
Vendredi 23 avril	Amicale de Greny	Vogue de GRENY	GRENY
Samedi 24 avril			
Dimanche 25 avril			
Mardi 27 avril	Sou des Écoles - Centre de Loisirs	Jeux	Maison des Associations
MAI 2021			
Samedi 1er mai	Boules	Concours et repas	Complexe Municipal
Samedi 1er mai	Musique	Concert	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 5 mai	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Samedi 8 mai	Associations communales	Fête de Printemps	Salle Champ-Fontaine
Dimanche 9 mai			
Samedi 15 mai	Boules	Concours et repas	Complexe Municipal
Mardi 18 mai	Sou des Écoles - Centre de Loisirs	Jeux	Maison des Associations
Mercredi 19 mai	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
JUIN 2021			
Mercredi 2 juin	Dons du sang	Collecte	Maison des Associations
Mercredi 2 juin	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Samedi 12 juin	Jeunesse	Barathon nocturne	Salle Champ-Fontaine
Dimanche 13 juin	Commune	Élections régionales et départementales	Maison des Associations
Dimanche 13 juin	Chasse	Concours de pêche	Étang de Corneilly
Dimanche 20 juin	Comité des Fêtes	Exposition voitures	Salle Champ-Fontaine
Dimanche 20 juin	Commune	Élections régionales et départementales	Maison des Associations
Samedi 26 juin	Sou des Écoles	Kermesse	Salle Champ-Fontaine Gymnase
Samedi 26 juin	Pétanque	Concours de pétanque	Stade
Mercredi 30 juin	Centre Socioculturel - Centre de loisir—Sou des Écoles	Festival Tôts ou t'Arts	Gymnase



Si la situation sanitaire et les directives en vigueur le permettent, les manifestations suivantes auront lieu en 2021. Toutes les dates et informations sont à retrouver sur le site ou la page Facebook de la commune.





NUMEROS D'URGENCE



SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
Appel d'URGENCE européen	112
PHARMACIE de garde	3237

CABINET MEDICAL

ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
COLLONGES	04 50 56 71 00

INFIRMIERES

Cabinet COLLONGES	04 50 56 71 64
-------------------	----------------

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

COLLECTE DES DÉCHÈTS

Ramassage des ordures ménagères	le jeudi
Maison des usagers gessiens	04 50 40 95 00
Allo Encombrants	04 50 20 65 86

DÉCHÈTERIE PERON

04 50 59 14 64

Fermée les jours fériés

De mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00

SANTE SUR LA COMMUNE

PHARMACIE

PERON, ZA de Pré Munny 04 50 40 10 34

OSTEOPATHE E. PORTHA 04 50 59 98 06

PSYCHOLOGUE B. RANDOT 04 50 41 65 37

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire - maternelle 04 50 56 37 52

Collège 04 50 59 58 00

Centre de Loisirs 04 50 48 31 52

Halte-Garderie La Roulinotte 06 88 90 10 55

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY 04 50 42 12 65

Point d'accès au Droit, GEX 04 50 41 35 86

CAF de l'AIN 0 810 25 01 10

Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY 3949

BIBLIOTHEQUE

Téléphone	04 50 56 41 39
Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le mercredi	de 10h30 à 11h30
Le vendredi	de 16h30 à 18h00
Le samedi	de 10h00 à 12h00

RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière 04 85 03 90 23

L'Hippocampe 04 57 28 40 16

L'Alambic 04 50 48 85 77

Pizza Roma (Foodtruck) 04 50 59 40 71

Obsessions Culinaires (Foodtruck) 07 87 29 14 32

Pizzeria La Baronessa 04 57 28 16 17



POLICE MUNICIPALE



Ligne administrative 04 50 59 33 12

Ligne d'urgence 06 04 54 39 10

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

20
ANS!
Ça se fête



TÔT OU T'ARTS

DU 16 JUIN AU 3 JUILLET 2021

★ GEX ET PAYS DE GEX



• Chézery-Forens • Divonne-les-Bains •
Ferney-Voltaire • Gex • Lelex • Mijoux • Ornex • Péron
• Saint-Genis-Pouilly • Versonnex

RENS : 04 50 28 34 17 www.festivaltoutarts.com



Comité de rédaction :

Martine GOLAY RAMEL, Amandine ROSSAS, Céline FOURNIER, Dominique GIGI, Guillaume MARTINOD, Régis VISCONTI